



GROUPE PARTOUCHE

Nomination de Caroline Texier au Conseil de Surveillance du Groupe Partouche

Paris, le 05 juillet 2017 - Caroline Texier, associée du cabinet d'avocats Gide Loyrette Nouel, vient d'être nommée membre du Conseil de Surveillance du Groupe Partouche, pour un mandat courant jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos du 31 octobre 2019.

Caroline Texier est associée du cabinet Gide Loyrette Nouel depuis mars 2014, au sein de la ligne de métiers Fusions-Acquisitions/Droit des Sociétés.

Elle possède une longue expérience du droit des affaires et en particulier des restructurations d'entreprises. Son expertise est reconnue en France comme à l'international.

Inscrite au Barreau de Paris depuis 2003 et de New York depuis 2002, Caroline Texier devient associée du Cabinet Sonier & Associés en 2009. En 2012, elle rejoint en tant qu'associée le Cabinet Salans (aujourd'hui Dentons) avant de rejoindre, en qualité d'associée, Gide Loyrette Nouel en mars 2014.

Caroline Texier est diplômée de l'Université de Paris II – Panthéon Assas Magistère en droit des affaires et DJCE ainsi que de la Columbia Law School.

Fondé en 1973, le Groupe Partouche a su se développer afin de devenir un leader européen dans son secteur d'activité. Coté en Bourse, il exploite des casinos, des hôtels, des restaurants, des centres thermaux et des golfs. Le Groupe exploite 43 casinos et emploie près de 4 500 collaborateurs. Il est reconnu pour ses innovations et ses expérimentations des jeux de demain, ce qui lui permet d'aborder l'avenir avec confiance en visant le renforcement de son leadership et la poursuite de la progression de sa rentabilité. Introduit en bourse en 1995, Groupe Partouche est coté sur Euronext Paris, compartiment B. ISIN : FR0000053548 - Reuters : PARP.PA - Bloomberg : PARP:FP



INFORMATIONS FINANCIERES

Groupe Partouche

Tél : 01.47.64.33.45 – Fax : 01.47.64.19.20
info-finance@partouche.com